

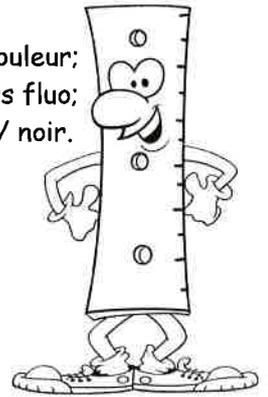


## Liste de matériel pour les élèves de 4<sup>e</sup> primaire

*Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.*

### Matériel obligatoire :

- un plumier avec à l'intérieur :
  - un stylo effaçable à encre bleue (type Frixion);
  - un stylo à bille à 4 couleurs;
  - une gomme pour crayons;
  - une paire de ciseaux à bouts ronds;
  - un tube de colle;
  - des marqueurs;
  - 4 marqueurs effaçables à sec type « Velleda » bleu / vert / rouge / noir.
  - un effaceur pour stylo;
  - un crayon d'écriture n°3 HB;
  - un taille-crayons avec boîtier;
  - des crayons de couleur;
  - 2 surligneurs fluo;
- une latte de 30 cm rigide en plastique;
- une équerre type « Aristo » rigide de 14 cm;
- un grand classeur à levier à 2 anneaux (dos 8 cm);
- un classeur mou à 2 anneaux (dos 2 cm) à récupérer de la 3<sup>e</sup>;
- 50 pochettes plastiques perforées transparentes lisses A4;
- un bloc de feuilles perforées à grands carreaux A4 (10 mm x 10 mm) A4;
- un bloc de feuilles perforées lignées A4;
- 6 fardes à devis (1 rouge, 2 bleues, 1 jaune, 1 verte et 2 de couleurs différentes au choix);
- un référentiel de conjugaison type « Bescherelle »;
- 2 fardes de présentation de couleurs différentes (80 vues) à récupérer de la 3<sup>e</sup>;
- dans une petite boîte en plastique, y mettre son matériel de réserve :
  - des cartouches d'encre bleue + 3 effaceurs;
  - 3 crayons d'écriture n°3 HB + 2 gommes;
  - un stylo à bille à 4 couleurs;
  - 2 tubes de colle.



### Pour le cours d'éducation physique :

- un short bleu marine;
- un t-shirt blanc;
- des chaussettes blanches;
- des sandales de gym blanches;
- un sac fermé avec le prénom de l'enfant.

### Pour la piscine :

- un maillot ou slip de bain;
- un bonnet;
- un essuie de bain;
- un sac fermé avec le prénom de l'enfant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :

- une ou plusieurs boîtes nominatives de mouchoirs.

Merci d'avance,



# École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : [direction@stcm1.be](mailto:direction@stcm1.be)

## FRAIS SCOLAIRES 2025-2026 pour les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> primaire

### Frais scolaires obligatoires

<b>visites et sorties culturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 16 € : Journée sportive</li><li>• 23 € : Train World + animation Paul Delvaux</li><li>• 15 € : Cap Sciences</li></ul> <p><i>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</i></p>
<b>piscine</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• entre 20 et 30 € : carte de piscine</li></ul>
<b>séjour pédagogique avec nuitées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voyage scolaire de 3 jours au mois de mai 2026 : 180 €.</li><li>• Le prix du voyage sera étalé sur quatre mois : septembre à décembre</li></ul>

### Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

<b>potage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 € par mois</li></ul>
<b>surveillance de la cour de récréation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 € par mois (attestation fiscale)</li></ul>
<b>garderie (attestation fiscale)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45 + 1 € / jour de 16h45 à 17h45</li><li>• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines</li><li>• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines</li></ul> <p>⚠ <b>retard</b> = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard / enfant</p>

### Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL<sup>1</sup>

<b>étude dirigée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cartes bleues prépayées pour les élèves en primaire</li></ul> <p>10 études : 26 € / 20 études : 50 € / 30 études : 69 € </p>
<b>ateliers parascolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. Le planning et la fiche d'inscription seront envoyés deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.</li></ul>
<b>fonds solidaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux fois par an, au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité (2 x 20 €). Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles.</li></ul>

### Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

### Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

<sup>1</sup> LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien